



INSTANCE DE PROXIMITE

BRETAGNE AVRIL 2023

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Maylen VILLAVARDE (visio)

CGT : Hervé TIERCELIN

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)
Florence MALESIEUX

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio) ; Laurent LE MOUILLOUR, Christine VILVOISIN, François GASCOIN, Bastien GALLAIS & Steve LABADE (direction sociale-en visio).



TABLE DES MATIERES

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	4
Santé au travail :	4
Absences santé 2022 (intervention de Steve LABADE, Responsable études RH).....	4
Suivi des situations en cours	5
Réunion d'équipe de veille locale du 23 mars 2023	5
Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA.....	5
suivi du plan d'actions collectif numérique	5
Développement RH :	6
Suivi formation à l'édition à Brest et à Rennes.....	6
ateliers PIC collaborateurs ATL	6
Formation JRI alpha 7.....	6
Situation de l'emploi :	6
Départs, postes vacants, mobilités, recrutements, Bilan RCC	6
Service documentaliste	7
Point de suivi Livret d'accueil.....	7
Point sur les affichages obligatoires	7
Point sur la consultation des plannings	7
POINT 2 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	8
Suivi de l'activité	8
Grilles d'antenne de mai 2023.....	8
Equipes légères de la fabrique de Rennes	8
POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	9
Service Ressources Humaines – Antenne Bretagne	9
Rédaction :	9
Point sur le cyber harcèlement	9
Planification : affichage des horaires de travail.....	9
Suivi demande d'abonnement Ya et magazines régionaux	10
Locale Iroise :	10
Planification vacances scolaires de Pâques 2023	10
Prépa/calage tournages actu des week-ends Iroise	10
Suivi de la nouvelle formule de l'édition Iroise.....	10
Projet Tempo	11
Technique :.....	12
Calendrier des réunions de services vidéo et OPS.....	12

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	12
Point sur le parc de caméras et leur maintenance	12
Comité de pilotage expérimentation overdrive	13
Installation des nouveaux PC de montage à Brest	13
Point de suivi régie MOSAR	13
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	13
Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique.....	13
Suivi des mesures de CO ²	14
Parking Vélo	14
Location longue durée véhicule Brest.....	14

Les élus RP ont demandé de déplacer les horaires habituels de l'instance afin de participer au mouvement de grève national contre le projet des retraites. Nous avons débuté l'instance à 14:30 contrairement à l'horaire mensuel de 10:00.

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Santé au travail :

Absences santé 2022 (intervention de Steve LABADE, Responsable études RH)

Steve Labade travaille au pilotage social de l'entreprise. Il collecte les éléments pour créer auprès de chaque antenne le document sur l'absentéisme. La base de données s'appuie sur les bulletins de paie de chaque salarié.

L'objectif de l'échange entre les élus locaux et l'expert de la direction est de mieux comprendre la pertinence de ce document qui est présenté tous les 3 mois en instance de proximité.

Mr Labade commence une présentation en pointant les 4 indicateurs principaux : le taux d'absentéisme moyen, les jours d'absence en moyenne par salarié, l'absence en moyenne par salarié et des collaborateurs toujours présents. Un point vert à côté de l'indicateur, cela signifie que l'antenne est mieux-disante que l'année précédente.

Rapidement les élus l'interrogent sur les informations à vérifier pour détecter des difficultés dans un service ou sur un collectif ?

Pour notre intervenant, nous sommes sur un bilan macro de l'absentéisme. Il rappelle qu'il existe une saisonnalité dans l'absentéisme (grippes par exemple). Il faut aussi être attentif à la stabilité du périmètre des organisations. Le but est de questionner les mêmes groupes pour que les chiffres soient comparables. Toutefois d'après lui, les élus et la direction seront au courant de difficultés au sein de service avant la publication de ce bilan trimestriel. Ils sont plus proches du terrain.

Les élus ont rappelé que le bilan doit servir aussi à produire de la prévention. Le document est trop accès sur une information quantitative et pas suffisamment qualitative.

L'expert explique qu'une version plus qualitative peut être commandée sur demande par le médecin du travail, la DDSQVT, la direction régionale pour des situations collectives précises. Il a une base de données sur les mêmes périmètres qui remontent jusqu'en 2018. Au-delà les organisations ne sont pas forcément identiques.

La direction régionale informe que les managers sont destinataires chaque mois de ces tableaux d'absentéisme. Ils ont reçu une « formation » par e.learning afin, notamment, de déceler des signaux faibles dans leurs services.

Une nouvelle présentation du bilan par l'expert sera faite en équipe de veille locale en juin (médecin du travail, psychologue et assistante sociale).

La direction régionale propose à Mr LABADE de revenir dans l'instance de proximité en juin ou juillet.

Suivi des situations en cours

Réunion d'équipe de veille locale du 23 mars 2023

Reporté par faute de temps.

Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA

L'organisation du service RH a été modifiée. Aurélie Toulouse va suivre ce point. Un tableau de suivi des préconisations et un questionnaire pourront être présentés fin juin aux élus RP pour d'éventuelles modifications. Une publication du questionnaire aux salariés concernés sera faite avant les congés estivaux. Une analyse du questionnaire sera envoyée aux représentants du personnel fin septembre.

suivi du plan d'actions collectif numérique

La direction a fait savoir aux élus qu'elle continue le déploiement de son plan de mise en œuvre. La réunion du 11 avril a attiré très peu de monde. D'après la direction, plusieurs éléments ont joué contre cette date. Nous étions le lendemain du lundi de Pâques et sur une semaine de 4 jours, nous avons une réunion le même soir à Brest pour l'édition d'Iroise, les réunions du soir ne fonctionneraient plus et trop peu de salariés sauraient « bien » utiliser le système de réunion via Outlook.

Les élus n'ont pas la même analyse. Le web est une émanation de BRI où nous avons un turn-over. Ce roulement peut aussi entraîner une démobilité, une démotivation. De plus, ne pas savoir de quoi on va parler, ne pas avoir d'ordre du jour des réunions ne permettent pas de se projeter. Comme ce fut le cas récemment à la locale d'Iroise. Aucun ordre du jour présenté.

Les élus ont demandé une planification en tant que « temps de travail » pour ces réunions. La RRH a rappelé que les salariés pouvaient noter leurs heures dans leurs plannings réalisés.

Une nouvelle proposition de réunion en début d'après-midi semble plus efficace à la direction régionale. Elle transmettra le support de présentation. Les élus ont rappelé que de nombreux journalistes sont en reportage à cette heure-ci.

Pour le suivi du plan mise en œuvre,

Les ateliers sur postures de travail (comportement, comm. non violente) sont recalés les 11 et 12 mai prochains.

Accompagnement managérial intitulé « atelier de sensibilisation au comportement au travail », 1ère session en fév., suivante en mars décalée en avril et la dernière en novembre.

2 bureaux ont été ajoutés dans le bloc web du BRI pour accueillir les personnels travaillant dans le cadre des unités de compétence complémentaire.

Sur l'expertise en cours suite à risque grave voté par le CSE réseau, des entretiens ont été proposés au collectif intervenant sur le web et à la direction régionale. Les personnes de SECAFI ont réalisé une partie des entretiens lors de leur passage, les 6 et 7 avril.

Une demande d'entretiens supplémentaires avec un élargissement des collectifs de travail a été demandée par SECAFI.

La remise des conclusions prévue initialement vers le 4 mai ne pourra pas être tenue. Une nouvelle date sera connue prochainement.

Développement RH :

Suivi formation à l'édition à Brest et à Rennes

IRH : c'était important de réaliser ces deux journées d'échanges entre le chef d'édition de Rennes et le responsable d'édition d'Iroise, cela a été riche d'enseignements en tout genre. Ils ont convenu de faire un point avec les personnes en charge d'ATL pour finaliser le contenu de l'atelier. L'IRH pourra le planifier au retour des vacances de Pâques.

Aveu de la RRH, il faut que les RP reposent les points pour que les dossiers avancent.

ateliers PIC collaborateurs ATL

RP : deux salariés concourant à l'édition ATL n'ont pas encore été formés à PIC. Une consœur de Brest se propose d'assurer la formation.

RRH : C'est une bonne idée, on va organiser cela avec le rédacteur en chef de la locale. Le responsable du numérique sera aussi à Brest le 20 avril.

Formation JRI alpha 7

Retrouvez les informations de ce point sur le point "[parc de caméra et leur maintenance](#)"

Situation de l'emploi :

Départs, postes vacants, mobilités, recrutements, Bilan RCC

DOCUMENTALISTE. 2 détachements ont été mis en œuvre, des CDDs sont venus travailler dans le service, mais celui-ci ne semble pas les satisfaire. Les salariés craignent la densification de leur activité au quotidien. Des entretiens auront lieu en mai avec la rédactrice en chef. Une étude sur le fonctionnement du service est souhaitée. Cela fait presque un an que le poste a été publié, mais n'a pas été pourvu. Les RP proposent que le poste soit republié pour informer les postulants du mieux possible.

POSTE DE CHEF-MONTEUR à Rennes, Gwenaël Hamon est recruté au 1er juin 2023.

POSTE DE SCRIPTE à Rennes, COCA de mars 2023, Marie Paillard est embauchée, mais on ne sait pas précisément à quelle date.

POSTE DE CHEF-MONTEUR de la locale Iroise va être mis à l'affichage.

POSTE DE JOURNALISTE REDACTEUR à Rennes avec une compétence présentation (ancien poste occupé par Thierry Bréhier, parti à la retraite) à l'affichage.

POSTE D'ORGANISATEUR D'ACTIVITE, le détachement s'est arrêté le 31 mars. Annaig Toniato est à l'essai 3 mois. Une personne en CDD, intérim, sera formée sur le poste d'assistante à partir du 24 avril.

Service documentaliste

Une réunion s'est tenue le 6 avril. Un CR sera envoyé.

Point de suivi Livret d'accueil

Responsable communication : je vous propose un premier jet. À bien y réfléchir, la notion de livret d'accueil pour les nouveaux est trop restrictive, nous avons donc convenu de réaliser un guide d'infos utiles pour tous les salariés, comportant des liens actifs. Le document en PDF sera diffusable par mail.

RP : le document présenté reprend des informations déjà dans Monkiosque, Concur ou sur les panneaux d'affichages. Nous avons demandé que des référents métiers puissent participer à la rédaction du livret pour apporter des infos très concrètes aux CDD et intermittents débarquant dans une emprise de France 3 Bretagne (comment obtenir un code d'accès BIP de Lorient, procédures d'envoi 4G, numéro de carte pour faire le plein d'essence...).

Responsable communication : c'est possible d'associer des référents métiers. Le document pourrait être finalisé pour le mois de juillet.

Point sur les affichages obligatoires

C'est une demande des RP depuis plusieurs réunions.

RRH : une mise à jour des affichages obligatoires (contacts inspection du travail, médecin du travail, ligne harcèlement, représentants du personnel, notes accidents de trajets, accidents de travail, lutte contre le harcèlement moral et le harcèlement sexuel, horaires de travail, égalité de rémunération entre les hommes et les femmes...) a été faite en septembre dernier. Une mise à jour va à nouveau être faite puisque plusieurs informations importantes ont changé.

Leur présentation va être améliorée pour rendre la lecture des documents importants plus facile et agréable. Ce sera fait courant mai. Prochainement, à Brest, un présentoir mural sera aussi installé pour consultation de ces informations.

Point sur la consultation des plannings

Reporté par faute de temps.

POINT 2 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Suivi de l'activité

Reporté par faute de temps.

Grilles d'antenne de mai 2023

Reporté par faute de temps.

Equipes légères de la fabrique de Rennes

Le délégué à l'antenne et aux contenus veut rassurer : la veille de cette instance de proximité, la direction Bretagne a réaffirmé l'importance du maintien des équipes légères et mobiles sur son site à l'occasion de la visite de la direction de la Fabrique à Rennes.

Elles sont essentielles à la réalisation de certaines émissions comme Littoral, le grand BaZH.art, Bali Breizh, et on ne peut faire fi des engagements sur la langue bretonne, sur le COM (contrat d'objectifs et de moyens signés avec la région).

Cette visite de la Fabrique se fait dans un contexte de grande inquiétude dans le réseau.

Certaines équipes légères de tournage de la Fabrique travaillant en région auraient appris par leur encadrement qu'elles seraient bientôt rattachées aux antennes régionales du réseau. Le manque d'activité aurait été invoqué.

Une annonce qui succède à celles faites aux équipes du siège. Elles seraient supprimées d'ici la fin de l'année.

Ce qu'aurait démenti, lors du CSE extraordinaire, le 4 avril dernier, le directeur de la Fabrique, qui affirme que ce projet en région n'est qu'à l'état de réflexion.

Le délégué à l'antenne et aux contenus a le sentiment que « des gens sont allés effectivement un peu vite » dans ces annonces.

Il a précisé que cela est sans-doute parti du constat que les équipes du siège, qui participent à la réalisation de Télématin, étaient sous-employées, voire peu employées.

Pour les équipes en région, il y aurait eu une réflexion, plus qu'une décision, sur le fait que puisqu'elles sont « monoclients », il pourrait être pertinent de les affecter à leur client principal, qui est l'antenne.

Il a rappelé à la Fabrique les effectifs rennais : une équipe légère à Rennes, composée de deux OPV, qui font aussi de l'étalonnage, un OPS et un électro.

Cette équipe légère ne suffit pas à produire l'activité de l'antenne Bretagne, qui est historiquement le plus gros client de la Fabrique, en termes d'équipe légère et mobile. Sur l'année, c'est de 1,5 à 2 équipes en moyenne.

Selon lui, « sans équipe légère, on ne serait pas faire si elle devait être transférée hors de Bretagne. Il serait regrettable de sanctionner la région la plus vertueuse en termes de recours à la Fabrique. On restera vigilants. »

POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Service Ressources Humaines – Antenne Bretagne

Les RP ont souhaité connaître la nouvelle organisation de travail au sein du service RH. En peu de temps, une salariée est partie à la retraite, une autre est passée à temps partiel et enfin une troisième collaboratrice va être absente pendant deux mois. Certes, un contrat en CDD a été proposé à une personne extérieure pour renforcer l'équipe.

La direction dit avoir travaillé à l'organisation du service et à la répartition du travail. Il semble que le service Ressources Humaines soit à l'abri de toute surcharge de travail. Les salariés et leurs représentants ne devraient donc pas avoir de mal à obtenir de réponses à leurs questions.

Rédaction :

Point sur le cyber harcèlement

Suite au harcèlement dont a été victime une journaliste du web qui avait écrit sur les attaques faites à l'encontre du rédacteur en chef du Poher, une réunion d'information sur le cyberharcèlement devait avoir lieu en mars, mais elle a été annulée car l'intervenant était tombé malade. Elle va être reproposée dans les mois qui viennent.

Par ailleurs deux journalistes vont suivre une formation complémentaire intitulée « se prémunir du cyberharcèlement ». D'autres salariés devraient être planifiés, par la suite. D'après les élus, il est important que le suivi soit individualisé pour les victimes, à savoir la prise en compte de son souhait de rester anonyme ou non, par exemple.

Pour les RP, il est important que tous les encadrants soient sensibilisés et formés à l'accompagnement des salariés victimes de cyberharcèlement.

Planification : affichage des horaires de travail

Des collègues du BRI sont régulièrement planifiés à une prise de service erronée. Par exemple, les salariés au décompte horaire sont tous planifiés à 8:45. Même quand le tournage est avancé à 7:00 et que l'encadrement du jour concerné est informé, cet horaire reste inchangé.

Cette pratique ne permet pas à l'encadrement éditorial changeant d'une journée sur l'autre de voir sur la semaine si le collègue a déjà eu plusieurs amplitudes horaires importantes. Autre inconvénient, si le tournage est fini à 16:45, l'encadrement peut demander un tournage supplémentaire à 17:00 puisque la fin de service planifié est à 18:15.

Les élus ont rappelé notre convention collective, « 3.2.1. modalités d'organisation du travail des journalistes en décompte horaire / dispositions générales » : « Les horaires de travail, pouvant varier d'une semaine à l'autre, sont déterminés par l'employeur et portés à la connaissance des journalistes

par affichage sur un tableau de service le vendredi précédent la semaine de travail considérée au plus tard à 17 heures. »

Les représentants du personnel ont demandé que les bons horaires soient affichés autant que possible. La direction n'est pas d'accord sur l'interprétation que les élus font de la convention collective et ajoute que ce serait une surcharge de travail très conséquente pour l'assistante et les rédacteurs en chef adjoints en charge du planning. De plus, ces manipulations augmenteraient le risque d'erreur de saisie des horaires.

Les élus ont proposé de demander l'interprétation de cet article de notre convention par l'inspection du travail. Mais la direction s'est tendue et a fait savoir que si cette planification voyait le jour, nous irions face à une rigidification de l'organisation du BRI. Tout le monde serait perdant. Les salariés du BRI, en premier.

Suivi demande d'abonnement Ya et magazines régionaux

Reporté par faute de temps.

Locale Iroise :

Planification vacances scolaires de Pâques 2023

C'était une demande des représentants de proximité pour donner suite aux retours des salariés d'Iroise. La rédactrice en chef et le rédacteur en chef de la locale ont convenu que la locale avait été sous-dotée en nombre d'équipes pendant les vacances de février, ils avaient reproduit le modèle du planning des vacances de février 2022. Ils planifient donc une quatrième équipe.

RP : Y aura-t-il du montage supplémentaire ?

Rédactrice en chef : la demande sur les journalistes a été entendue, sur les effectifs au montage je ne peux pas répondre, mais il faudrait que ça suive sur les moyens côté technique.

Prépa/calage tournages actu des week-ends Iroise

Rédactrice en chef : je réitère ce que j'ai déjà dit, à partir du moment où il y a une proposition de calage, il y aura du temps de calage de dégager. Il faut un retour du travail fait en fin de journée. Cela s'évalue avec le rédacteur en chef de la locale.

RP : Peut-on lui demander des jours de calage si on a des idées de reportage, y compris sur l'actualité ?

Rédactrice en chef : on n'a pas les moyens de dégager du temps de calage pour des sujets d'actu, il faut que ce soit un dossier... Tout ça est à apprécier avec le rédacteur en chef, le planning doit aussi le permettre.

Suivi de la nouvelle formule de l'édition Iroise

Reporté par faute de temps.

Projet Tempo

A ce stade, la direction l'assure, les horaires des nouvelles éditions d'information sont actés. (Quelle avancée... !)

Ici midi débutera à 12h25 jusqu'à 12h50 (un programme sport sera diffusé sur réseau avant 12h25)

Ici Soir débutera vers 19h03. C'est la locale qui devrait être diffusée en premier, suivie de l'info régionale de 19h15 à 19h45, puis de l'info nationale jusqu'à 19h55.

Chaque jour la rédaction nationale proposera des sujets d'actu « chaude et froide ».

La rédactrice en chef explique qu'il y aura au minimum 2 sujets nationaux, le midi et 3 le soir.

Pour le week end, la rédaction nationale fournira un 7', le samedi et un 13', le dimanche

La prise d'antenne se fera à 12h37, le dimanche (avant programme FTRéseau). On garde Dimanche en politique.

La directrice annonce qu'il y aura des essais techniques, les 13 et 14 juin. Deux réunions d'information seront organisées avant et après ces essais.

La rédaction en chef va également mettre en place des ateliers métiers sur l'organisation du travail avec l'ensemble des métiers (un représentant par métier), et un autre sur les journaux

Quant aux numéros 0, les élus attendent toujours une date. La directrice répond qu'il y aura des essais techniques en juin... manifestement elle ne comprend pas nos inquiétudes...

La rédaction de France 3 Bretagne va-t-elle être cantonnée à la réalisation de sujets d'actu chaude, alors que Paris va s'occuper des dossiers, de formats longs ? La rédaction en chef assure que nous allons continuer à fabriquer des dossiers et formats longs, comme nous le faisons aujourd'hui.

Les élus s'inquiètent aussi des grandes amplitudes horaires que ces (nouveaux horaires) nouvelles tranches vont engendrer.

Sur les premiers documents qui ont circulé, on peut voir, par exemple, que le ou la scripte pourrait travailler de 8h45 à 20h15. D'où la question des RP : quelle va être la marge de discussion sur l'organisation du travail et l'amplitude horaire avec les salariés ?

La directrice répond qu'elle ne veut pas anticiper sur les ateliers qui vont être organisés, mais ajoute : *« il va y avoir des glissements de vacation, c'est évident. Elles vont tourner entre les salariés. On entend l'inquiétude sur les changements d'habitudes, d'organisation personnelle, sur horaires de fin de journée »* et d'ajouter *« 40mn de JT c'est un défi, mais ça n'existe plus beaucoup ailleurs. Cela évoluera sans doute »*.

Les RP avertissent que nombre de journalistes pourraient alors décider de quitter le forfait jour pour passer à une déclaration horaire.

Aussi la tâche sera ardue pour les rédacteurs en chef adjoints et au niveau de l'édition.

La directrice et la rédactrice en chef assurent qu'il va y avoir un renforcement de l'édition.

Technique :

Calendrier des réunions de services vidéo et OPS

La planification de la réunion OPS est encore retardée pendant ces semaines de mai. La disponibilité de tout le monde, salariés et encadrants, est problématique.

Par contre, une réunion de service Vidéo a eu lieu ce vendredi 14 avril. A suivre. Inquiétude des RP sur la répartition des UCC mise en image, selon les émissions, 18h30 par exemple. La direction ne se pose plus cette question, l'UCC de mise en image étant forfaitaire, dans les salaires des collaborateurs. Pas une rémunération à l'acte donc. Les RP seront attentifs aux retours de cette réunion de service.

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Point sur le parc de caméras et leur maintenance

Chef de Centre : Dans l'état actuel, la caméra 203 de Rennes est partie sur Paris pour être réparée. La nouvelle caméra 280 (rappelons qu'un budget exceptionnel, entre-temps, avait permis d'en faire l'acquisition) est déployée dans ce placard pour son remplacement temporaire.

La caméra 280 de Quimper revient de chez SONY, réparée. Quant à celle de Brest, elle est aussi partie sur Paris pour réparation. Ce sont un peu trop souvent des problèmes liés à l'humidité, des housses de pluie qui ne sont pas ou souvent mal utilisées.

RP : l'ergonomie de ces housses de pluie est réduite pour bon nombre d'utilisateurs. Elles sont peu pratiques, difficiles à mettre et à maintenir sur les caméras.

Chef de Centre : Rien n'empêche un support ou des explications supplémentaires quant à leur usage, ni même d'adapter, de faire évoluer les choix de housses. Les commandes sont au choix et à la discrétion de F3 Bretagne.

Concernant l'acquisition de deux boîtiers Alpha 7, ils sont en pool à la station de Rennes. Mise en service pas encore amorcée, mais qui sera effective après formation des journalistes, point qui reste à organiser, à mettre en œuvre. Sinon, ils seront mis à disposition selon leur disponibilité et après demande. Des accessoires et objectifs ont été commandés, afin de permettre des choix plus adaptés à nos tournages (objectifs plus polyvalents que ceux fournis initialement).

Chef de Centre : L'acquisition de ces modèles de boîtiers est issue d'une préconisation Réseau : lorsqu'une caméra est HS, le choix se fait pour son remplacement à l'identique si le budget est possible, ou pour un modèle plus léger, ou un Alpha7.

RP : bon nombre de JRI préfèrent toujours les « vraies » caméras. Elles sont plus adaptées aux reportages, permettent la proximité avec l'événement et sont moins fragiles.

CdC : Choix qui se fait en concertation avec les utilisateurs, le chef de Centre et le Directeur de l'Exploitation et des Moyens du Réseau France 3 (Mikael Friedrich).

Comité de pilotage expérimentation overdrive

Le point a reporté par faute de temps. Il sera traité prioritairement lors de la prochaine instance.

Installation des nouveaux PC de montage à Brest

Reporté par faute de temps.

Point de suivi régie MOSAR

Le point a reporté par faute de temps. Il sera traité prioritairement lors de la prochaine instance.

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Notes des RP : Une réunion s'est tenue le 30 mars, qui réunissait France 3 Bretagne, France 3 réseau (IMG, DSQVT) Bureau Veritas, CARSAT, Médecin du travail, CRIIREM (à la demande des élus, la CRIIREM a pu participer au début de la réunion), 2 OPS et 3 élus (1 CSSCT et 2 RP). Aucune décision n'a été actée ce jour-là.

Lors de l'IP du 13 avril, le responsable IMG (Immobilier et moyens généraux) de France 3 Bretagne annonce la venue du responsable IMG Réseau, le mardi 18 avril. Bruno Gense vient, dit-il, faire un point de situation pour envisager de faire remonter le dossier en central...

Pour les élus et les OPS (présents à la réunion du 30 mars), seules deux solutions sont envisageables pour réduire effectivement les rayonnements : l'éloignement des câbles et l'installation d'une plaque de Mu métal.

La direction dit entendre les inquiétudes des salariés et de leurs représentants, mais persiste à dire qu'il n'y a pas de problème, puisque les mesures montrent que les rayonnements sont en dessous des seuils légaux. Il apparaît clairement que la direction ne veut surtout pas payer la facture...

Les éléments recueillis par les élus montrent que la solution du Mu métal pourrait être la moins chère. Les élus ont donc demandé au responsable IMG où en était l'étude de cette option.

Il a expliqué être en contact avec une entreprise du Loiret, mais, selon lui, les choses ne sont pas si simples car le métal devrait être traité et les spécialistes de cette entreprise évoquent aussi la possibilité que l'atténuation soit très faible, autrement dit que cela ne servirait à rien...

Les élus ont le sentiment que la direction de France 3 Bretagne fait traîner le dossier. Malgré les promesses d'actions, rien n'a été fait depuis novembre 2021, date de la premier point en instance de proximité.

Les élus de l'instance de proximité ont saisi le CSE réseau France 3 pour demander une nouvelle expertise, principalement sur l'exposition des OPS aux champs électromagnétiques en régie son.

Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique

Faute de temps, ce point sera abordé dans une prochaine réunion IP. Mais, pour l'heure, l'isolation de la partie du Rez de Chaussé est en cours, en vue du désamiantage.

Côté déménagements/emménagement, au 1^{er} étage, les compléments de mobilier à la rédaction se font actuellement. Ce point continuera d'être abordé dans de futures réunion IP, à propos notamment de l'isolation phonique qui semble poser problème.

Le déménagement des bureaux des Instances et des syndicats commencera mercredi 19 avril. Ce qui clôturera les déménagements du moment.

Au mixage actu, 1er étage, un problème de clim', pas fonctionnelle, suite à une erreur de l'installateur, a nécessité le renvoi de cet équipement pour son remplacement. Le responsable IMG, sans avoir encore d'idée précise sur les retards générés, espère que le problème sera réglé fin avril.

Suivi des mesures de CO²

Reporté par faute de temps.

Parking Vélo

Les élus ont demandé de faire le point sur le projet d'un espace de stationnement protégé pour les vélos. Nous avons 63 emplacements, dont 24 couverts. La quasi-totalité des emplacements permet de sécuriser le vélo par la roue avant. Pour les élus, cette pratique engendre un risque de voilage des roues avant.

Les 2 stationnements couverts ne sont pas suffisants au vu du nombre d'utilisateurs, signale-t-on. D'autant plus que l'agencement de cet espace ne permet pas l'exploitation des 24 places à vélo sans crainte pour l'intégrité de sa bicyclette.

La direction régionale rappelle que le projet d'un nouveau stationnement à vélos ne peut pas être pris en charge localement. Il est dépendant de budget décentralisé. Le projet a été présenté pour l'année 2023. Mais il a été écarté pour des raisons de restrictions budgétaires.

Le responsable IMG souligne qu'il reste régulièrement une huitaine de places au niveau du parking Duhamel.

La direction espère que le projet aboutira sur l'exercice 2024.

Location longue durée véhicule Brest

La direction a réaffirmé son accord pour le recours à une voiture de location sur plusieurs mois, à savoir 3 à 6 mois, pour soulager les antennes de Brest de Quimper, dont le parc automobile s'avère trop restreint.

Les salariés, notamment les JRI de la locale, sont souvent mis à contribution pour louer des véhicules de prêt : au moins une fois tous les 15 jours et parfois plusieurs fois dans une seule semaine.

Cela implique la nécessité pour eux d'aller chercher la voiture et de la ramener, le plein effectué, dans des amplitudes horaires qui ne s'accordent pas toujours avec celles des reportages. Une gestion contraignante pour l'équipe de tournage et pour l'éditorial, aussi.

Pour rappel, la couverture d'une manifestation à Carhaix dans la matinée, l'automne dernier, n'a pu être assurée, car l'équipe n'a pu partir à temps, n'ayant aucune voiture. Une voiture a dû être louée dans l'urgence. Il arrive que les locations ne soient pas toujours anticipées. C'est un suivi qui prend du temps.

Ces besoins d'une voiture supplémentaire sont réguliers, du fait d'un nombre impair de journalistes à Quimper, assez fréquemment (congrés, magazines ou dossiers...) qui impose le déplacement d'un journaliste brestois.

Bastien Gallais a émis l'idée que les journalistes brestois ou quimpérois utilisent leur voiture personnelle pour rejoindre l'une ou l'autre ville, comme cela se fait parfois entre Rennes et Saint-Brieuc.

Le rédacteur en chef de la locale Iroise, consulté par la direction, ne partagerait pas la nécessité d'avoir recours à une location d'un véhicule sur la durée.

Les salariés de la locale ont salué l'arrivée ponctuelle d'une voiture prêtée par Rennes.

Cette alternative, qui serait sans-doute la meilleure solution, ne pourrait-elle pas être pérennisée, si le parc automobile à Rennes est trop important par rapport aux véritables besoins ?

Prochaines réunions des RP : le 11 mai à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 3 mai à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Pegorie)

Assistants sociales : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : Jérôme LE TIEC du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277